

Ça fait débat

Des enfants sans toit

Il faut repenser l'offre d'hébergement

Florent Gueguen, directeur général
de la Fédération des acteurs de la solidarité

«**La moitié des personnes appelant le numéro d'urgence 115 sont en famille.** C'est le constat alarmant qui ressort du baromètre¹ publié en octobre 2017 par la Fédération des acteurs de la solidarité (Fnars) en partenariat avec l'Unicef. Les données recueillies grâce à cette enquête flash réalisée dans quarante départements révèlent ainsi que, dans la nuit du 4 au 5 septembre 2017 - lendemain de rentrée scolaire -, les enfants concernés par une demande d'hébergement représentaient 29% de la population enregistrée au 115. Le profil des personnes sans abri a profondément changé. Il ne s'agit plus uniquement d'hommes seuls vivant en marge de la société. Aujourd'hui, des enfants parfois scolarisés, des nourrissons, mais aussi des mineurs isolés, dorment à la rue ou dans des abris de fortune. Nous sommes face à un phénomène inédit que les pouvoirs publics et les associations n'ont pas anticipé. Un nombre important de foyers, particulièrement des familles monoparentales, des femmes fuyant la violence conjugale ont, à cause de la crise économique, basculé dans la pauvreté, perdant leur emploi, puis leur logement. À cela s'ajoute la crise migratoire avec des familles qui n'ont pas trouvé leur place dans le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile ou qui ont été déboutées de ce droit ainsi que près de 15 000 adolescents.

CARENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le problème des enfants à la rue révèle une carence grave des politiques publiques conduisant à une situation catastrophique d'un point de vue humanitaire. Notre baromètre montre que, parmi les 1 172 mineurs concernés par une demande d'hébergement la nuit du 4 septembre,

63% n'ont pas obtenu de solution. En d'autres termes, la présence d'enfants parmi les familles appelantes n'a pas eu d'incidence sur l'attribution de places. Lorsque les familles sont hébergées, elles le sont majoritairement à l'hôtel et, dans une moindre proportion, en centres d'hébergements d'urgence et en structures hivernales. Dans le 93 ou le 75, par exemple, les familles qui sollicitent le 115 sont orientées vers des hôtels situés dans l'ensemble de la région Ile-de-France, souvent très éloignés des écoles où sont scolarisés les enfants, et dans des chambres trop petites où ils subissent la promiscuité et le manque d'intimité. Privés d'un environnement sécurisant, les enfants ne peuvent grandir et s'épanouir dans des conditions normales. Il est nécessaire de repenser l'offre d'hébergement à destination des familles. Les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), qui comptent très peu de logements familiaux, ne sont pas adaptés aux enfants. Les pouvoirs publics doivent créer davantage de places dédiées aux familles dans ces structures, avec un accompagnement social et sanitaire global. Il est également indispensable de construire des logements très sociaux accessibles aux foyers les plus pauvres. En France, 6^e puissance mondiale, aucun enfant ne devrait aujourd'hui vivre dans la rue. C'est un objectif réaliste si l'État se donne les moyens de faire appliquer le droit au logement, particulièrement dans les grandes villes où la situation est critique.»

¹Le baromètre 115, réalisé par la Fédération des acteurs de la solidarité, suit chaque mois l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence faites au 115 et les réponses qui leur sont apportées ainsi que le profil des personnes concernées en les comparant aux mois précédents et à l'année précédente à la même période. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement.

De plus en plus d'enfants n'ont que la rue pour refuge quand ils ne sont pas ballottés d'un hôtel social à l'autre. Les pouvoirs publics doivent prendre la mesure de ce phénomène inédit par son ampleur, scandaleux dans un pays comptant parmi les plus riches au monde.

Propos recueillis par Hayet Kechit



«**Les pouvoirs publics doivent créer davantage de places dédiées aux familles dans les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, avec un suivi (...) sanitaire global (...). Il est aussi indispensable de construire des logements très sociaux accessibles aux foyers les plus pauvres.**»